



EXERCER LE RÔLE DE TUTEUR EN ENTREPRISE

FORMATION COLLECTIVE		FORMATION INDIVIDUELLE / BINÔME		
	DURÉE	2 JOURS (14 heures)	DURÉE	2 JOURS (14 heures)
				nar nersonne
	TARIF*	630 €	TARIF*	1790 € soit 895 € par personne en binôme
	DATE 2021	18, 19 mars 24, 25 juin 11, 12 oct. 9, 10 déc.	DATE 2021	Dates à programmer ensemble

Certifiez vos compétences avec le C.C.E. Exercer le rôle de tuteur en entreprise - 3h - 500 € nets

*non assujetti à la TVA

Profil des participants

 Tout collaborateur amené à exercer la fonction de tuteur de façon occasionnelle ou régulière

Prérequis

· Pas de Pré-requis

▶ Objectifs

- Intégrer le contexte du tutorat et le rôle des différents acteurs
- Organiser et accompagner la progression du tutoré
- Savoir assurer une formation au poste de travail
- Maintenir la motivation et susciter le désir de progresser du tutoré

Méthode pédagogique

- Alternance d'apports théoriques, d'exercices pratiques et de mises en situation
- · Remise d'un support pédagogique

▶ PROGRAMME

Clarifier le rôle et les responsabilités du tuteur

 Intégrer les missions et les objectifs du tuteur

2. Démarrer efficacement le tutorat

 L'environnement d'exercice, les outils, le cadre et les objectifs

3. Réussir l'accueil et l'intégration du tutoré

- Le contexte
- L'information sur les risques, la santé et la sécurité au travail

4. Savoir encourager et motiver

- · Savoir établir et entretenir la relation
- Savoir utiliser les signes de reconnaissance positifs et négatifs à bon escient



Certificat de Compétences en Entreprise

- Maintenir la motivation du tutoré et mettre en place les actions appropriées
- Comprendre le tutoré : son rapport au travail, son mode de fonctionnement et ses aspirations

5. Organiser un parcours de professionnalisation

- Analyser un emploi et identifier les compétences à transmettre
- Formuler les objectifs en cours d'apprentissage
- Construire un parcours de professionnalisation en lien avec le projet du tutoré
- Programmer les activités dans une logique de progression

Passer de professionnel compétent à professionnel transmettant

 La transmission et l'assimilation des compétences acquises Les bonnes pratiques pédagogiques par l'utilisation des modes opératoires afin d'intégrer la préoccupation de la santé et de la sécurité des apprenants en alternance

7. Gérer l'alternance

- Mettre en place les indicateurs de suivi et d'évaluation du parcours
- Gérer la relation avec l'organisme de formation
- Evaluer l'apprentissage et la progression
- · Identifier les modalités d'évaluation, les critères, les entretiens de suivi et d'évaluation
- Mettre en place un plan d'actions en fonction des résultats d'évaluation
- Savoir rendre compte aux parties prenantes

8. Gérer les situations difficiles

- · Gérer des comportements inadaptés
- Savoir recadrer en cas de non respect des règles

CONTACT: CHARLINE GILBERT - Tél. 04 74 62 95 89 - Fax 04 74 65 35 29 - c.gilbert@beaujolais.cci.fr